

**NOTES
DE L'IFRI**

NOTES DU CERFA, N° 168

Frankreich-
strategie des
Saarlandes

MARS
2022

La “Stratégie France” de la Sarre

Un *Land* sur la voie d'un pluri-
linguisme européen en action

Karl TERROLLION
Christine KLOS



Comité d'études
des relations
franco-allemandes
(Cerfa)

L’Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d’information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l’Ifri est une association reconnue d’utilité publique (loi de 1901). Il n’est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L’Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l’échelle internationale.

Les activités de recherche et de publication du *Comité d’études des relations franco-allemandes* – [Cerfa](#) – bénéficient du soutien du Centre d’analyse de prévision et de stratégie du ministère de l’Europe et des Affaires étrangères et du Frankreich-Referat de l’Auswärtiges Amt.



Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que la responsabilité de l’auteur.

ISBN : 979-10-373-0516-9

© Tous droits réservés, Ifri, 2022

Couverture : © Ministère des Finances et de l’Europe de la Sarre

Comment citer cette publication :

Karl Terrollion et Christine Klos, « La “Stratégie France” de la Sarre.

Un *Land* sur la voie d’un plurilinguisme européen en action »,

Notes du Cerfa, n° 168, Ifri, mars 2022.

Ifri

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : accueil@ifri.org

Site internet : ifri.org

Notes du Cerfa

Publiée depuis 2003 à un rythme mensuel, cette collection est consacrée à l'analyse de l'évolution politique, économique et sociale de l'Allemagne contemporaine : politique étrangère, politique intérieure, politique économique et questions de société. Les *Notes du Cerfa* sont des textes concis à caractère scientifique et de nature *policy oriented*. À l'instar des *Visions franco-allemandes*, les *Notes du Cerfa* sont accessibles sur le site de l'Ifri, où elles peuvent être consultées et téléchargées gratuitement.

Le Cerfa

Le Comité d'études des relations franco-allemandes ([Cerfa](#)) a été créé en 1954 par un accord gouvernemental entre la République fédérale d'Allemagne et la France. Il bénéficie d'un financement paritaire assuré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'*Auswärtiges Amt*. Le Cerfa a pour mission d'analyser l'état des relations franco-allemandes sur le plan politique, économique et international ; de mettre en lumière les questions et les problèmes concrets que posent ces relations à l'échelle gouvernementale ; de présenter des propositions et des suggestions pratiques pour approfondir et harmoniser les relations entre les deux pays. Cette mission se traduit par l'organisation régulière de rencontres et de séminaires réunissant hauts fonctionnaires, experts et journalistes, ainsi que par des travaux de recherche menés dans des domaines d'intérêt commun.

Éric-André Martin est Secrétaire général du Cerfa et dirige avec Paul Maurice et Marie Krpata, chercheurs, et Hans Stark, conseiller pour les relations franco-allemandes, les publications du Cerfa. Catherine Naiker est assistante au sein du Cerfa.

Auteurs

Karl Terrollion est directeur du bureau de liaison du *Land* de Sarre à Paris depuis 2019, en charge des partenariats régionaux et de la coopération franco-allemande (*Frankreichstrategie*) au sein du département affaires européennes sarrois.

Diplômé de Sciences Po Paris, lauréat du concours d'entrée à l'École normale supérieure de Cachan (droit/économie), il est par ailleurs diplômé du Master franco-allemand de droit et sciences politiques MEGA (Master de gouvernance européenne et d'administration).

Sa formation comme son expérience, notamment de directeur de cabinet et collaborateur parlementaire entre 2006 et 2019, lui permettent de bien connaître les deux systèmes institutionnels et administratifs, ce qui facilite la mise en œuvre de la « Stratégie France » du *Land* de Sarre.

Christine Klos, née en 1957, a travaillé auprès de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie allemandes (DIHK) et de la Chambre de commerce et d'industrie de la Sarre avant d'exercer ses fonctions de direction actuelles au sein de l'administration du *Land* de Sarre.

Elle s'intéresse au premier chef aux relations franco-allemandes. Elle a ainsi été au cœur de la création de l'Université franco-allemande dont elle a assumé la première la fonction de secrétaire générale, et a dirigé les cabinets des ministres-présidents Peter Müller et Annegret Kramp-Karrenbauer en leurs qualités de Plénipotentiaires de la République fédérale d'Allemagne chargés des Affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande. Elle a également dirigé le bureau des projets d'intégration franco-allemands mis en place par les deux ministères des Affaires étrangères. Depuis 2012, elle est directrice du département Europe, coopération internationale, France et Stratégie France au sein de l'administration du *Land* de Sarre.

Elle a été élevée en 2012 au grade de Commandeur de l'Ordre national du Mérite par la République française et s'est vue distinguer en 2013 par la remise de la médaille Adenauer-De Gaulle.

Résumé

La Sarre s'est engagée en 2014, avec sa « Stratégie France », à devenir en l'espace d'une génération une région plurilingue performante portant haut la bannière de la coopération franco-allemande. Le français est appelé à devenir la langue de communication aux côtés de la langue maternelle et officielle qu'est l'allemand, ce bilinguisme étant enrichi par l'anglais et d'autres langues étrangères.

Fort de sa devise « Plus de langues, plus de chances », le *Land*, marqué de façon particulière par la réconciliation franco-allemande, a entrepris d'approfondir son orientation européenne. Ainsi s'est-il peu à peu imposé comme l'unique *Land* plurilingue de la République fédérale d'Allemagne et comme une région de référence pour le plurilinguisme européen vécu au quotidien.

Comment expliquer la réussite d'une mutation de cette ampleur à l'échelle d'une région ? Par quels leviers une proposition du gouvernement régional a-t-elle pu se concrétiser en un projet de société, partagé et porté par la population, les milieux économiques, les municipalités, le monde institutionnel et associatif ? Quels sont les progrès accomplis en matière de plurilinguisme et comment ont-ils été obtenus ? Quels sont les défis qui subsistent et les domaines où faire encore porter les efforts ? Quelles sont les perspectives qui se dessinent pour l'avenir ?

Autant de questions auxquelles les auteurs se proposent ici de répondre, en décrivant la dynamique de transformation insufflée par la proposition d'une vision d'avenir ambitieuse et soutenue par des procédures participatives continues, et en montrant le rôle joué collectivement par l'ensemble des acteurs de la société dans la traduction de cette vision en un objectif concret de développement et d'avenir pour la région, couronné de succès sur le plan tant politique qu'économique, et ce non seulement dans le contexte local, régional et transfrontalier, mais aussi à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Abstract

With the France Strategy, Saarland set out in 2014 to become an efficient multilingual German-French region within a generation. French is to join German as a lingua franca and be complemented by English and other foreign languages.

With the motto “More languages – more opportunities”, the state, which is particularly marked by the Franco-German reconciliation, began to further deepen its European orientation. It is thus becoming the only multilingual state in the Federal Republic of Germany and a reference region for living European multilingualism.

How can such a fundamental process of change succeed for an entire region? How will it be possible for a proposal by the state government to ultimately become a project for society as a whole that is supported and driven forward by the population, the economy, local authorities, institutions and organizations? What progress is being made on the path to multilingualism and how is it being achieved? What remains to be done and in which areas do efforts need to be intensified? What further perspectives are emerging?

The text provides answers to these questions and shows how, through the proposal of a strong vision for the future and continuous participatory processes, movement and change ultimately emerge throughout the country and all social groups in great breadth jointly shape a concrete development and future goal for the region from the vision – with political and economic success not only in the local, regional and cross-border context, but also at the national, European level and beyond.

Sommaire

INTRODUCTION	7
LA « STRATÉGIE FRANCE » DE LA SARRE.....	12
OBJECTIFS	14
PROCESSUS DE CONSULTATION ET PARTICIPATION	15
MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE.....	18
UNE PROGRESSION PAR ÉTAPES AVEC LES « FEUILLES DE ROUTE »... 20	
PARTICIPATION TOUT AU LONG DE LA MISE EN ŒUVRE	23
LES ACQUIS DE LA « STRATÉGIE FRANCE » : BILAN DES FEUILLES DE ROUTE I (2015-2016) ET II (2017-2019) ET DES RÉALISATIONS À CE JOUR DE LA FEUILLE DE ROUTE III (2020-2022)	25
UNE TÂCHE LOIN D'ÊTRE ACHEVÉE	29
VISIBILITÉ DE LA SARRE EN FRANCE ET SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE	31
PERSPECTIVES : LA « STRATÉGIE FRANCE », PORTE D'ENTRÉE VERS LE MONDE FRANCOPHONE	33
LA « STRATÉGIE FRANCE » DE LA SARRE, UN INCUBATEUR.....	34

Introduction

La Sarre est l'un des 16 *Länder* qui forment la République fédérale d'Allemagne¹. Sa superficie de 2 571 km² en fait le plus petit *Land*², correspondant peu ou prou à l'étendue du Grand-Duché de Luxembourg. Elle compte près d'un million d'habitants³ et partage des frontières avec la France et le Luxembourg. Elle dispose, comme tous les autres *Länder*, d'un parlement, d'un gouvernement et d'une constitution propres ; comme eux, elle compte parmi ses attributions, en vertu de la Loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne, la compétence en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de justice et de police. La Sarre a été le premier *Land* à inscrire le projet européen dans sa Constitution, dont l'article 60, paragraphe 2 dispose que :

« Le *Land* de Sarre soutient l'unification européenne et préconise la participation de régions ayant une identité propre à la formation de la volonté des Communautés européennes et de l'Europe unie. Il collabore avec d'autres régions européennes et soutient les relations transfrontalières entre collectivités territoriales et institutions voisines.⁴ »

La promotion de l'amitié franco-allemande et la coopération dans le cadre de la Grande Région transfrontalière⁵ font ainsi partie intégrante de l'identité de la Sarre, dont l'orientation vers la France et l'Europe représente la mise en œuvre directe du mandat que porte sa Constitution.

Aujourd'hui, l'économie sarroise entretient des liens étroits avec l'économie française. La France, avec qui son volume d'échanges représente près de 4 milliards d'euros, constitue son principal partenaire commercial. La balance commerciale franco-sarroise marque un quasi-équilibre entre les volumes des exportations et ceux des importations. Le *Land* réalise environ trois quarts de ses importations et deux tiers de ses exportations au sein de l'Union européenne (UE)⁶, la France représentant le principal pays exportateur et le deuxième pays importateur après l'Espagne. Le volume

1. Art. 20 par. 1 de la *Loi fondamentale* de la République fédérale d'Allemagne.

2. Statistisches Bundesamt, *Bundesländer mit Hauptstädten nach Fläche, Bevölkerung und Bevölkerungsdichte am 31. Décembre 2020 [Données relatives à la superficie, à la population et à la densité de population des Länder et de leurs capitales au 31 décembre 2020]*, disponible sur : www.destatis.de [document consulté le 21 mars 2022].

3. Environ 984 000 habitants : cf. Statistisches Amt Saarland, *Fläche und Bevölkerung – Stand: 30. Juni 2021 (Basis Zensus 2011) [superficie et population – données au 30 juin 2021 (sur la base du recensement 2011)]*, disponible sur : www.saarland.de [document consulté le 28 octobre 2021].

4. Art. 60 par. 2 de la *Constitution de la Sarre*.

5. Cf. le site www.granderegion.net [consulté le 15 février 2022].

6. Chambre de commerce et d'industrie (IHK) de la Sarre, 27 octobre 2021.

des échanges avec la France pèse à lui seul près de 10 % du commerce extérieur total⁷. La Sarre offre par ailleurs à l'économie française une passerelle précieuse vers le marché allemand. Quelque 60 succursales et filiales françaises sont enregistrées en Sarre, les entreprises sarroises étant quant à elles présentes sur le marché français avec une centaine de succursales⁸.

Un peu plus de 16 000 Français se rendent chaque jour en Sarre pour y travailler⁹. On compte actuellement près de 6 800 Français résidant en Sarre¹⁰ et, inversement, nombreux sont les Sarrois établis en France, ces mouvements tissant une étroite interdépendance qui reflète la situation géographique et historique singulière du *Land*.

Car la Sarre occupe une place singulière dans l'histoire franco-allemande¹¹. Elle a longtemps représenté, sur les plans politique et économique, une « pomme de discorde¹² » entre les puissances situées de part et d'autre du Rhin et de la rivière de la Sarre. Depuis la guerre de Trente Ans, le territoire qui constitue aujourd'hui le *Land* de Sarre n'a cessé d'être disputé, passant tantôt sous domination française, tantôt sous domination allemande¹³. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la Sarre est de nouveau rattachée économiquement à la France et se voit dotée d'une autonomie limitée ; préside à cette décision l'idée qu'elle peut faire office de trait d'union entre la France et l'Allemagne.

Ainsi l'histoire franco-allemande a-t-elle progressivement investi la Sarre d'une mission et d'un rôle particuliers en Allemagne et parmi les autres *Länder*¹⁴, lui conférant un statut de porte d'entrée vers le voisin, de pont et de charnière entre deux cultures, deux sociétés et deux systèmes politiques différents. L'ancienne zone de friction entre les deux nations en est à présent l'interface¹⁵.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*

9. Cf. Tobias Hans, ministre-président de Sarre, discours prononcé à l'occasion de la Journée de l'unité allemande le 6 octobre 2021 à Paris.

10. Portail statistique de la Grande Région, *Population et population étrangère d'après les principales nationalités*, disponible sur : www.grande-region.lu [consulté le 21 mars 2022].

11. Allocution de la ministre-présidente A. Kramp-Karrenbauer le 16 janvier 2013 à l'occasion des 50 ans du Traité de l'Élysée. Texte édité (en allemand) par le Landtag de la Sarre.

12. J. M. Barroso, *Das Saarland: Eine europäische Geschichte*, Grußwort [La Sarre, une histoire européenne – introduction] ; A. Kramp-Karrenbauer, discours prononcé au cours d'une politique Flusschiffahrt (croisière politique sur la Sarre) organisée par la Fondation Konrad-Adenauer le 16 septembre 2012.

13. A. Kramp-Karrenbauer, ministre-présidente, 16 janvier 2013, p. 782.

14. A. Kramp-Karrenbauer, 16 janvier 2013, p. 783.

15. J. Lennartz, discours de clôture de l'Année de la France en Sarre, 28 novembre 2013, Berlin ; A. Kramp-Karrenbauer, Discours prononcé à l'occasion de la manifestation « Die Frankreichstrategie des Saarlandes/ La Stratégie France de la Sarre », Deutsch-Französische Gesellschaft Saar (DFGes Saar), 26 mars 2014, Sarrebruck.

La Sarre s'est imposée de longue date comme le *Land* le plus tourné vers la France. En témoignent le foisonnement de ses institutions franco-allemandes, la richesse de son offre bilingue dans le domaine de l'éducation et de la culture, et sa contribution jamais démentie aux relations franco-allemandes impliquant l'ensemble des *Länder*.

À titre d'exemple, la Sarre a occupé à plusieurs reprises le poste de « Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne chargé des Affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande ».

En Allemagne, l'éducation et la culture relèvent de la compétence des *Länder* et non du gouvernement fédéral. Afin que le gouvernement français puisse s'adresser sur ces sujets à un unique interlocuteur direct plutôt qu'à 16 homologues, le traité de l'Élysée a institué outre-Rhin le poste de « Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne chargé des Affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande », occupé par la ministre-présidente ou le ministre-président d'un *Land*, qui a rang de ministre fédéral et représente les intérêts de l'Allemagne vis-à-vis de la France dans les domaines de l'éducation et de la culture. Le plénipotentiaire veille à l'alignement entre les points de vue des *Länder* et les intérêts de politique extérieure du *Bund* dans le domaine des relations culturelles extérieures avec la France¹⁶.

Au rang des contributions notables de la Sarre aux relations franco-allemandes, on peut également citer son rôle majeur dans la réalisation du manuel d'histoire commun franco-allemand¹⁷ et la création en 2001 de l'Université franco-allemande, qui forme chaque année quelque 6 400 étudiantes et étudiants¹⁸ à des diplômes universitaires français et allemands.

L'Université franco-allemande trouve sa genèse dans la création en 1978, par convention intergouvernementale¹⁹, du Collège franco-allemand pour l'enseignement supérieur, grâce à la coopération entre la Hochschule für Technik und Wirtschaft du Land de Sarre et l'Université de Metz.

Citons encore d'autres exemples illustrant le rôle moteur de la Sarre dans les relations franco-allemandes :

- la radio sarroise (Saarländischer Rundfunk), dont la stratégie axée sur la France se traduit par la diffusion de variétés françaises et de journaux télévisés en français, la présence de correspondants à Paris et l'organisation du Prix franco-allemand du journalisme²⁰;

16. Pour de plus amples informations, consulter le site allemand, : www.land.nrw ou le portail franco-allemand : www.france-allemande.fr.

17. D. Henri, G. Le Quintec, P. Geiss, *Histoire/Geschichte*, en 3 volumes, Paris/Stuttgart, Nathan/Klett, 2006-2010.

18. Université franco-allemande, *Annexe au Rapport annuel 2020*, p. 8.

19. Convention signée le 15 septembre 1978. Cf. DFHI/ISFATES, *Daten, Fakten & Geschichte [Données, faits et histoire]*, disponible sur : www.dfhi-isfates.eu [consultée le 8 novembre 2021].

20. Cf. site du Prix franco-allemand du journalisme, disponible sur <https://dfjp.eu/preis>.

- ▀ la présence en Sarre du siège de l'Agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels, ProTandem²¹, sous l'égide de laquelle ont lieu chaque année plus de 3 000 échanges d'étudiantes et étudiants en apprentissage dans tous les secteurs professionnels. Cette institution a succédé au Secrétariat franco-allemand des échanges en formation professionnelle, établi à Sarrebruck en 1980 ;
- ▀ la présence en Sarre, depuis 1988, du siège du Secrétariat allemand du Haut Conseil culturel franco-allemand ;
- ▀ la présence en Sarre, depuis 1988, de la Fondation pour la coopération culturelle franco-allemande.

Nombreuses sont les institutions franco-allemandes et françaises établies en Sarre. Citons par exemple :

- ▀ l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) qui a inauguré en janvier 2014 une antenne à Sarrebruck. Celle-ci est chargée de la gestion et de l'encadrement des participantes et participants au volontariat franco-allemand²² ;
- ▀ l'Université franco-allemande (UFA), fondée en 1997 par la France et l'Allemagne, établissement de droit international public doté de la personnalité morale et financé paritairement par les gouvernements français et allemand. Elle a pour mission principale de mettre en place, d'évaluer et de promouvoir des cursus franco-allemands dans l'ensemble des disciplines universitaires.

L'UFA compte à ce jour un réseau de 208 établissements supérieurs – universités, grandes écoles et Fachhochschulen – répartis dans plus de 130 villes de France, d'Allemagne et de pays tiers. Quelque 6 400 étudiantes et étudiants et 300 doctorantes et doctorants participent actuellement aux programmes conjoints menés sous l'égide de l'UFA²³, dessinant les contours d'un établissement d'enseignement supérieur binational unique au monde ;

- ▀ l'Institut d'études françaises, établi en 1956 ;
- ▀ le Pôle France de l'Université de la Sarre ; fondé par la France, il porte haut la culture française dans sa terre d'accueil ;
- ▀ le festival de théâtre franco-allemand « Perspectives » organisé par la Fondation pour la coopération culturelle franco-allemande ;

21. Cf. <https://protandem.org>, Agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels.

22. Saarländischer Rundfunk, « Deutsch-französisches Jugendwerk eröffnet Saarbrücker Büro » [L'Office franco-allemand pour la Jeunesse s'implante à Sarrebruck], disponible sur : web.archive.org [consulté le 29 octobre 2021].

23. UFA ; pour de plus amples informations, consulter : www.dfh-ufa.org.

- l'intégration de la Saarbahn en tant que tram-train dans les transports en commun transfrontaliers ;
- l'Eurodistrict SaarMoselle, qui, fort de ses 700 000 habitants, s'est doté du statut juridique autonome de groupement européen de coopération territoriale (GECT) en tant qu'agglomération transfrontalière²⁴.

S'ajoutent à cette liste les nombreuses fondations et associations issues de la société civile, telles que l'Association franco-allemande (créée en 1961), l'Union des Français de Sarre (créée en 1963), le Club des Affaires Saar-Lorraine et bien d'autres encore.

24. Eurodistrict SaarMoselle, « Qui sommes-nous ? », disponible sur : www.saarmoselle.org [consulté le 28 janvier 2021].

La « Stratégie France » de la Sarre

Le rayonnement de tous ces établissements et organismes explique le rôle de pionnier qu'a joué la Sarre dans les relations franco-allemandes et sa position de trait d'union entre la France et l'Allemagne. Or ce statut est encore fortement étayé par la « Stratégie France » adoptée en janvier 2015, qui fait figure de ligne directrice de la politique sarroise²⁵.

L'élaboration de cette stratégie trouve sa genèse dans l'« Année de la France » fêtée en Sarre en 2013²⁶ pour célébrer le 50^e anniversaire de la signature du traité d'amitié franco-allemand, dit traité de l'Élysée²⁷.

Sous l'impulsion d'Annegret Kramp-Karrenbauer, alors ministre-présidente de la Sarre et plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne chargée des affaires culturelles franco-allemandes, la Sarre a vu à l'occasion de cet anniversaire se multiplier initiatives et projets permettant à l'ensemble des acteurs – entreprises, municipalités, établissements scolaires et universitaires, médias, associations, particuliers, organismes et professionnels du monde culturel, fondations et institutions – de revisiter de manière approfondie la langue, la culture, la politique et l'économie de la France voisine²⁸. Il s'agissait de s'associer pour redonner corps, tout particulièrement en Sarre, à l'esprit qui avait présidé à la création du partenariat franco-allemand 50 ans auparavant. Comme l'avait déclaré Stephan Toscani, alors ministre des Finances et des Affaires européennes du *Land* : « L'Année de la France appartient à l'ensemble des acteurs de la coopération franco-allemande et de la coopération sarro-lorraine. J'invite donc toutes les personnes intéressées à se mobiliser pour lancer des initiatives marquant l'anniversaire de l'amitié franco-allemande.²⁹ »

Se saisissant de cette année commémorative 2013, le gouvernement du *Land* élabore alors des propositions pour une « Stratégie France³⁰ », ensemble de mesures interministérielles destiné à fédérer et à renforcer, tant au sein du *Land* que dans ses relations avec l'extérieur, les ressources et activités qui représentent les atouts du *Land*, de sa population, de ses

25. Décision du Conseil des ministres sarrois du 27 janvier 2015.

26. Chancellerie d'État de la Sarre, Communiqué de presse n° 112/2012, 21 août 2012.

27. Le texte du traité de l'Élysée est disponible sur le Portail franco-allemand : www.france-allemande.fr [consulté le 21 mars 2021].

28. Communiqué de presse n° 112/2012.

29. *Ibid.*

30. *Ibid.*

institutions et de ses entreprises en matière de coopération avec la France. L'Année de la France aura ainsi fait office de « rampe de lancement³¹ » pour l'élaboration d'une « Stratégie France » de la Sarre.

Au sein du *Land*, celle-ci doit déployer les axes majeurs suivants³² : le renforcement de l'atout qu'est la coopération avec la France dans les domaines de l'apprentissage linguistique, de l'administration, de l'économie et de la compétence interculturelle, ainsi que la mise en réseau et une meilleure utilisation des infrastructures pour favoriser encore davantage l'implantation de sociétés et organisations françaises, franco-allemandes et européennes.

Quant à la stratégie vis-à-vis de l'extérieur, il s'agit de mieux caractériser et faire valoir le positionnement unique assuré par la coopération avec la France, dans son double rôle de passerelle vers l'Allemagne et de porte d'entrée vers la France.

La visibilité politique de la Sarre tant en France qu'au niveau national en Allemagne doit être axée sur la singularité de ce positionnement³³.

Ainsi cette année commémorative de l'amitié franco-allemande aura-t-elle vu se concrétiser la proposition de ce que l'on a appelé les « grands axes d'une Stratégie France pour la Sarre³⁴ ».

31. A. Kramp-Karrenbauer, discours sur la « Stratégie France » de la Sarre auprès de la Deutsch-Französische Gesellschaft Saar, 26 mars 2014.

32. Gouvernement de la Sarre, Eckpunkte einer Frankreichstrategie für das Saarland [Les grands axes d'une « Stratégie France » pour la Sarre], janvier 2014, p. 31 et suivantes ; décision du Conseil des ministres de la Sarre du 21 janvier 2014.

33. *Ibid.*

34. *Ibid.*

Objectifs

En quoi consiste cette proposition ?

Elle repose sur la vision d'une Sarre devenant polyglotte en l'espace d'une génération, c'est-à-dire d'ici 2043, et se développant en un « espace plurilingue à dominante franco-allemande » fort de hautes compétences³⁵. Il s'agit de faire en sorte que les enfants nés en 2013, soit la « génération de l'Élysée née en 2013³⁶ », maîtrisent en 2043, outre leur langue maternelle et éducative qu'est l'allemand, le français comme langue de communication³⁷. La « Stratégie France » ne s'entend toutefois pas comme une stratégie exclusivement tournée vers la francophonie. Elle est conçue comme une stratégie linguistique au service des objectifs de l'UE en matière de plurilinguisme, à savoir l'apprentissage de la langue maternelle et de deux langues étrangères européennes³⁸. L'apprentissage précoce du français dès la crèche et la maternelle doit ouvrir la voie à un apprentissage plus intensif et plus efficace tant de l'anglais comme *lingua franca* que d'autres langues étrangères européennes, en particulier au cours de la scolarité³⁹.

La langue française doit être considérée comme ne représentant « pas une langue étrangère » pour la Sarre, « mais la langue du voisin, assimilable à ce dont nous avons besoin et employons à l'oral dans notre vie quotidienne⁴⁰ ».

Dans cette perspective, la Sarre se félicite tout particulièrement de la convention par laquelle, le 16 juillet 2019, l'État français, la Région Grand Est et les départements apportent leur soutien à long terme à l'apprentissage de l'allemand⁴¹. Cette réplique de la « Stratégie France » de la Sarre témoigne de l'engagement partagé en faveur d'un espace Grand Est-Moselle-Sarre à la pointe de l'intégration européenne et de la coopération franco-allemande. Cette ambition passe nécessairement par la maîtrise de la langue du partenaire.

35. Gouvernement de la Sarre, Eckpunkte einer Frankreichstrategie für das Saarland [Les grands axes d'une « Stratégie France » pour la Sarre], janvier 2014, p. 11.

36. A. Kramp-Karrenbauer, 16 janvier 2013, p. 788.

37. Gouvernement de la Sarre, Eckpunkte einer Frankreichstrategie für das Saarland [Les grands axes d'une « Stratégie France » pour la Sarre], janvier 2014, p. 10.

38. *Ibid.*, p.10 ; Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, Frankreichstrategie des Saarlandes, Auf einen Blick [Panorama de la Stratégie France de la Sarre].

39. *Ibid.*, p.10 ; Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, Frankreichstrategie des Saarlandes, Auf einen Blick [Panorama de la Stratégie France de la Sarre].

40. Secrétaire d'État J. Benedyczuk, séance de la commission Ausschusses für Europa und Fragen des Interregionalen Parlamentarierrates [commission Europe et Questions du Conseil Parlementaire Interrégional] au Landtag de la Sarre le 12 décembre 2019.

41. Le texte de la convention est disponible sur : <https://euregio.lu>.

Processus de consultation et participation

Convaincu qu'une telle stratégie et une telle évolution à l'échelle du *Land* et de toute une région ne sauraient aboutir sans le large soutien de la population de la Sarre et de ses entreprises, chambres de commerce, partenaires sociaux, municipalités, associations et universités, le gouvernement sarrois entend s'assurer du consentement et du soutien de l'ensemble du *Land*⁴².

Par conséquent, après la saisie du Conseil des ministres et la présentation de l'avant-projet de « Stratégie France », une procédure de consultation publique est lancée avec pour objectif de discuter du projet de « Stratégie France » dans le cadre d'une large consultation menée dans le *Land*, au niveau transfrontalier, et à l'échelle nationale et européenne⁴³.

La stratégie se veut donc d'emblée interactive et globale. Dans un premier temps, 740 acteurs – institutions, municipalités, chambres, universités, fédérations, Églises, organismes culturels, associations et personnalités issues du monde politique, économique, culturel et social – sont contactés et invités à donner leur avis⁴⁴. Outre l'État fédéral, les *Länder*, les services gouvernementaux français, et les partenaires français actifs dans le *Land* et en Lorraine voisine sont également associés à cette consultation.

S'ajoutent à ces contributions celles de nombreux Sarrois, qui s'expriment sur la « Stratégie France » par courrier ou sur le site internet créé à cet effet.

Un sondage réalisé par l'institut Emnid en février 2014⁴⁵ fait état d'une disposition largement positive vis-à-vis de la France.

42. Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, présentation au Conseil des ministres, 14 janvier 2014.

43. Gouvernement de la Sarre, Eckpunkte einer Frankreichstrategie für das Saarland [Les grands axes d'une « Stratégie France » pour la Sarre], janvier 2014, p. 39.

44. Chancellerie d'État de la Sarre, Communiqué de presse n° 17/2015, 27 janvier 2015.

45. Cf. notamment : Chambre de commerce et d'industrie (IHK) de la Sarre, *Saarland im Bund für viele ein weißer Fleck auf der Landkarte – Saarländer selbst haben sehr positives Bild von ihrem Land* [La Sarre au niveau fédéral ? Pour beaucoup, une tache blanche sur la carte – Les Sarrois eux-mêmes ont une image très positive de leur Land], disponible sur : www.saarland.ihk.de [consulté le 19 octobre 2021].

Le grand nombre de retours positifs sur la « Stratégie France » de la Sarre et sur les mesures mises en œuvre à ce jour témoigne d'un large consensus au sein du grand public quant à l'orientation internationale par laquelle le gouvernement du *Land* mise sur le développement des langues et donc des chances : 61,6 % des personnes interrogées considèrent la « Stratégie France » comme bénéfique ou plutôt bénéfique⁴⁶.

La procédure de consultation publique, ayant donné lieu à des réactions très majoritairement positives et à de riches débats politiques, s'achève par une conférence à l'Académie européenne d'Otzenhausen. Cet événement permet à qui le souhaite de prendre personnellement position sur le projet de « grands axes d'une "Stratégie France" pour la Sarre » (*Eckpunkte einer Frankreichstrategie für das Saarland*), dans le cadre d'un échange direct avec le gouvernement du *Land*. Il réunit le 8 septembre 2014 quelque 200 représentantes et représentants du monde politique, économique et culturel et de la société civile. S'exprimant à l'issue de la conférence, la ministre-présidente Annegret Kramp-Karrenbauer conclue que « les avis rendus sur les grands axes proposés par le gouvernement du *Land* témoignent d'une adhésion qui en confirme le principe⁴⁷ », ajoutant que « la "Stratégie France" est ambitieuse. Loin de se borner à la durée d'un mandat législatif, elle a vocation à façonner le présent et l'avenir de toute une génération, ainsi que le présent de notre *Land* et son avenir à l'horizon du milieu de notre siècle. Nous sommes prêts à relever ces défis.⁴⁸ »

La « Stratégie France » est enrichie par la trentaine de thématiques abordées dans le cadre de la procédure de consultation, par les quelque 300 suggestions pratiques de mise en œuvre et par les recommandations stratégiques qui ont été formulées. Ainsi sont identifiés, sur la base des positions exprimées, 3 méta-objectifs :

- générer une prospérité économique fondée sur le plurilinguisme ;
- exploiter la marge de manœuvre politique que confère à la Sarre son statut unique de *Land* polyglotte ;
- créer une région de référence européenne reposant sur un plurilinguisme librement adopté, dans l'esprit de la stratégie de Lisbonne⁴⁹.

46. Sondage (période de collecte : du 3 au 24 avril 2017 ; méthode de collecte : questionnaire en ligne ; plus de 1 400 participants) publié dans le *Saarbrücken Zeitung* le 29 mai 2017 (« Frankreich-Strategie: Koalition will Bürger besser informieren » [« Stratégie France : la coalition veut mieux informer les citoyens »]), disponible sur : www.saarbruecker-zeitung.de [consulté le 18 février 2022].

47. Chancellerie d'État de la Sarre, Communiqué de presse n° 107/2014, 8 septembre 2014.

48. *Ibid.*

49. Présentation du Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre au Conseil des ministres, 27 janvier 2015.

Une attention particulière est portée à la proximité et à la participation de la population, car, comme le souligne Annegret Kramp-Karrenbauer : « La "Stratégie France" est intrinsèquement liée à l'identité de notre *Land*. À ce titre, le plurilinguisme doit gagner en pertinence au quotidien. Et nous avons de bonnes chances de réussir, car nous ne partons pas de zéro.⁵⁰ »

50. Communiqué de presse n° 107/2014.

Mise en œuvre de la Stratégie

À l'issue de l'évaluation des avis recueillis lors de la procédure de consultation et de la conférence, le Conseil des ministres de la Sarre procède à un nouvel examen de la « Stratégie France ». Sa 100^e séance voit le projet de « grands axes d'une Stratégie France » aboutir à la « Stratégie France de la Sarre⁵¹ » et à un plan de mise en œuvre⁵² qui opèrent la synthèse des différentes prises de position. Le plurilinguisme du *Land* est appelé à être développé et promu dans le cadre de « feuilles de route » pluriannuelles, en vertu de la devise : « Plus de langues, plus de chances⁵³ ».

« Les avis que nous avons reçus nous le montrent : la vision que nous avons d'une Sarre devenue plurilingue en l'espace d'une génération est partagée par une large majorité », déclare Annegret Kramp-Karrenbauer⁵⁴.

Ainsi émerge progressivement, à partir de la vision initiale, le cap d'un *Land* polyglotte en une génération. L'acquisition du plurilinguisme en une génération est un objectif explicite et assumé ; il est perçu comme fondement de la réalisation des objectifs politiques et économiques attachés à la « Stratégie France ».

La Sarre se dispose par conséquent à devenir le premier *Land* plurilingue.

Le plurilinguisme n'est pas pour autant considéré comme une fin en soi. Il est au service de la réalisation du modèle de développement de la Sarre, c'est-à-dire de sa transformation en région européenne de référence.

Outre qu'elle s'applique la population sarroise, la « devise de la "Stratégie France" » prônant « plus de langues, plus de chances⁵⁵ » intéresse également l'économie de la Sarre, ses institutions et municipalités, ainsi que ses partenaires régionaux et internationaux⁵⁶.

51. Décision du Conseil des ministres, 27 janvier 2015.

52. *Ibid.*

53. Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, *Frankreichstrategie des Saarlandes, Auf einen Blick* [Panorama de la Stratégie France de la Sarre].

54. Communiqué de presse n° 17/2015.

55. Ministre Stephan Toscani, déclaration gouvernementale du 15 février 2017, Landtag de la Sarre, p. 4849.

56. Entretien avec le ministre-président T. Hans, « Frankreich und Deutschland können ein europäisches Wirtschaftsgesetzbuch initiieren » [« La France et l'Allemagne sont en mesure d'initier un code européen des affaires »], Acteurs du franco-allemand, n° 2021/07, 6 juillet 2021.

La Sarre souhaite, grâce à l'expérience acquise dans le cadre de la « Stratégie France », servir de ferment de la coopération franco-allemande et de modèle pour la cohésion territoriale en Europe⁵⁷.

Le *Land* entend tirer parti de sa stratégie en faveur du plurilinguisme pour consolider son positionnement et son rôle de trait d'union entre la France et l'Allemagne. Cette ambition passe par un renforcement de l'image du *Land* en France et dans l'ensemble du monde francophone. Il s'agit de mieux se faire connaître auprès des entreprises, des gouvernements, des institutions et du grand public des pays francophones. Par sa présence à Paris et dans d'autres métropoles françaises, la Sarre entend se poser en relais des intérêts français et en vecteur d'accès au marché et aux acteurs allemands.

57. Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, présentation au Conseil des ministres, 25 mai 2016.

Une progression par étapes avec les « feuilles de route »

Le ministère des Finances et des Affaires européennes chargé au sein du gouvernement sarrois d'assurer le pilotage de la mise en œuvre de la Stratégie élabore désormais des plans d'action dénommés « feuilles de route » dans un emprunt significatif au français. Celles-ci sont le fruit d'une concertation avec l'ensemble des ministères du *Land* ainsi qu'avec les partenaires issus des milieux économiques, culturels, associatifs, et des représentants de l'enseignement supérieur, du secteur scolaire, et d'autres institutions, organisations et collectivités territoriales. Elles présentent un train de mesures destinées à être mises en œuvre rapidement au cours des années suivantes. Ainsi se déploient la Feuille de route I, relative aux mesures prévues pour les années 2015-2016⁵⁸, la Feuille de route II portant sur celles des années 2017-2019⁵⁹, et la Feuille de route III (2020-2022) dont le train de mesures est actuellement mis en œuvre⁶⁰.

La mise en œuvre se déroule donc par paliers, adaptés par ailleurs à la situation budgétaire de la Sarre qui compte parmi les *Länder* dits en crise budgétaire (*Haushaltsnotlageland*)⁶¹. La garantie de l'autonomie du *Land* et le respect du frein à l'endettement constituent depuis toujours des piliers de la politique gouvernementale de la Sarre. Ces principes gouvernent également la mise en œuvre de la « Stratégie France⁶² », rendant nécessaire de dégager des marges de manœuvre budgétaires afin d'assurer les investissements prioritaires dans l'apprentissage des langues⁶³.

La « Stratégie France » reçoit un accueil très favorable à Bruxelles et se voit particulièrement bien accueillie en France. À la faveur de la réforme territoriale française⁶⁴, l'ancienne région Alsace propose ainsi à la Sarre de coopérer avec la nouvelle Représentation de la Région Grand Est à Bruxelles en s'établissant au sein d'une même résidence. Ce choix d'un

58. Gouvernement de la Sarre, Feuille de route I.

59. Gouvernement de la Sarre, Feuille de route II.

60. Gouvernement de la Sarre, Feuille de route III ; Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, communiqué de presse du 28 janvier 2020.

61. « "Drohende Haushaltsnotlage" : Vier Bundesländer unter Aufsicht » [« Risque d'une crise budgétaire » : quatre *Länder* sous surveillance », Frankfurter Allgemeine Zeitung, 23 mai 2011, disponible sur : www.faz.net [consulté le 2 novembre 2021].

62. Interview d'A. Kramp-Karrenbauer sur la « Stratégie France », France 2, 21 mars 2014.

63. Communiqué de presse n° 17/2015.

64. Secrétaire général du gouvernement français, Loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral, disponible sur : www.legifrance.gouv.fr [consultée le 28 octobre 2021].

établissement franco-allemand commun est ensuite repris à Paris et à Berlin. Dans les trois capitales, les représentations de la Sarre et de la Région Grand Est sont désormais réunies sous un même toit. Cette présence commune renforce la visibilité de la région frontalière franco-allemande, espace de coopération de poids au cœur des trois capitales⁶⁵.

Cette réussite est aussi le fruit des efforts déployés en Lorraine dès 2015, soit avant la réforme territoriale française, et qui ont abouti à une dynamique réciproque et complémentaire de coopération transfrontalière, dite « Stratégie Allemagne⁶⁶ ». Une série de déplacements de représentants des milieux économiques, scientifiques, universitaires et politiques sarrois dans diverses régions françaises avaient permis d'approfondir les contacts avec la France.

La mise en réseau avec le pays voisin doit aussi son essor à la création, en mars 2016, du bureau de la Sarre à Paris. Celui-ci représente désormais le *Land* à titre de centre de compétences franco-allemand à Paris, où il veille à la défense des intérêts du *Land*⁶⁷. Par décision du Conseil des ministres de la Sarre du 6 novembre 2018, il est reconduit dans son mandat et renforcé⁶⁸. Il s'agit de l'unique siège de représentation d'un *Land* à Paris et, à ce titre, il contribue fortement à la visibilité de la Sarre en France. Le bureau offre une plateforme de communication aux acteurs économiques, politiques et universitaires et à tout représentant institutionnel. Il veille au rayonnement de la Sarre, faisant notamment office d'institut culturel, offrant une vitrine parisienne à la culture et à l'art de vivre sarrois. En outre, il constitue un point de contact privilégié pour les Sarrois résidant à Paris, les journalistes, les entreprises, les professionnels du marketing et du tourisme, et plus généralement toute personne intéressée. Établi à l'origine sous le même toit que la Saar LB, la banque régionale sarroise, il est désormais situé au 270 boulevard Saint-Germain, où il partage les locaux de la Région Grand Est et fournit un accès privilégié aux décideurs économiques et politiques. Inauguré en septembre 2019 dans un espace commun occupé dans un esprit d'égalité, ce premier bureau « intégré » réunissant les représentations d'une région française et d'un *Land* offre un symbole de l'amitié franco-allemande fidèle à l'esprit du Traité d'Aix-la-Chapelle⁶⁹. L'accord conclu avec la Région Grand Est prévoit par ailleurs la mise à disposition de celle-ci de deux bureaux équipés dans les locaux de la

65. Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, Communiqué de presse du 9 septembre 2019.

66. Registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Metz, « Stratégie Allemagne de la Lorraine – Rapport Final », disponible sur : <https://metz.fr> [consulté le 28 octobre 2021] ; Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, présentation au Conseil des ministres, 25 mai 2016.

67. Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, Communiqué de presse n° 28/2016, 25 février 2016.

68. Décision du Conseil des ministres de la Sarre, 6 novembre 2018.

69. Traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération et l'intégration franco-allemandes, disponible sur : www.diplomatie.gouv.fr [consulté le 22 mars 2022].

Représentation de la Sarre à Berlin, ainsi que l'accès aux salles de réunion et d'événements de cette dernière. En partageant leurs locaux à Bruxelles, à Paris et à Berlin, ce sont aussi leurs réseaux que la Sarre et la Région Grand Est mutualisent au sein des trois capitales, consolidant ainsi leur poids politique et leur rayonnement économique.

Le bureau de Paris organise environ deux fois par mois un événement en ligne ou à format hybride afin de rendre visible l'engagement des partenaires de la « Stratégie France ». Avec la Région Grand Est, plusieurs conférences prestigieuses ont eu lieu depuis 2019, suivant un format toujours identique : à la présentation d'une réalisation concrète de la Région Grand Est-Sarre succède la présentation d'un exemple issu d'un autre pays européen. À titre d'exemple, une conférence consacrée au thème de la santé a permis de présenter la convention MOSAR⁷⁰, avant que des représentants d'Occitanie et de Catalogne ne fassent une intervention au sujet de l'hôpital franco-espagnol de La Cerdagne.

Le bureau de la Sarre à Paris est un lieu d'accueil pour les stagiaires des établissements d'enseignement supérieur sarrois ainsi que pour les entreprises, chercheurs et associations sarrois. Toute activité contribuant au rapprochement entre la France et la Sarre y est chaleureusement reçue.

70. Ministère des Affaires sociales, de la Santé, des Femmes et de la Famille, Communiqué de presse du 12 juin 2019.

Participation tout au long de la mise en œuvre

Depuis l'origine, le gouvernement sarrois cherche à insuffler un élan vers une maîtrise toujours plus grande des compétences liées à la connaissance de la langue et de la culture françaises et vers un renforcement du plurilinguisme pour tous dans le *Land*. Il s'agit de rendre le français et le plurilinguisme en général toujours plus pertinents au quotidien, répondant ainsi à la vocation européenne du *Land*⁷¹. Il s'agit également de développer les relations économiques de la Sarre avec la France, en étroite collaboration avec la Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie établie à Paris, avec la Chambre de commerce française en Allemagne (CCFA) établie à Sarrebruck, ainsi qu'avec la Chambre de commerce et d'industrie (IHK) et la Chambre des métiers (HWK) de la Sarre, et l'association des entreprises sarroises (*Vereinigung der Saarländischen Unternehmensverbände e.V.*). Cette priorité est notamment portée par Tobias Hans, ministre-président de Sarre, et par son ministre Peter Strobel, ministre des Finances et des Affaires européennes et ministre de la Justice, dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième Feuille de route établie pour la période 2017-2019.

Ce sont donc une approche résolument participative et une stratégie collaborative⁷² qui président constamment au déploiement de la « Stratégie France ». L'ensemble de la population et des acteurs sociaux et économiques, des autorités, des médias et des entreprises est invité en permanence à s'impliquer personnellement dans l'esprit de la « Stratégie France », afin d'œuvrer à l'essor du plurilinguisme, de l'interculturalité, de la connaissance de la France et de l'ouverture internationale.

À titre d'exemple, les niveaux de participation à la « table ronde sur la France » régulièrement organisée par le gouvernement du *Land*, aux échanges dans le portail participatif bilingue consacré à la « Stratégie France » de la Sarre⁷³ ou aux activités du Conseil linguistique de la Sarre⁷⁴

71. Gouvernement de la Sarre, *Eckpunkte einer Frankreichstrategie für das Saarland [Les grands axes d'une « Stratégie France » pour la Sarre]*, p. 9, disponible sur : www.saarland.de.

72. S. Toscani, ministre des Finances et des Affaires européennes, lors de l'atelier consacré à l'amélioration de la participation des acteurs institutionnels et associatifs au processus décisionnel européen, 6 et 7 mai 2014, Sarrebruck et Luxembourg ; cf. aussi S. Toscani, déclaration gouvernementale du 15 février 2017, *Landtag* de la Sarre, p. 4850.

73. Portail participatif consacré à la Stratégie France, disponible sur : <https://frankreichstrategie.saarland/fr> [consulté le 22 mars 2021].

74. Par exemple la table ronde sur la France organisée par le Conseil linguistique le 5 décembre 2018 à Sarrebruck.

témoignent du rôle de l'ensemble des acteurs de la société dans la mise en œuvre de ce train de mesures visant à atteindre un plurilinguisme effectif à l'horizon 2043.

Les acquis de la « Stratégie France » : bilan des Feuilles de route I (2015-2016) et II (2017-2019) et des réalisations à ce jour de la Feuille de route III (2020-2022)

Dès le premier cycle de mise en œuvre qu'est la Feuille de route I (2015-2016), des progrès considérables sont réalisés, notamment dans le domaine des langues et de la formation professionnelle⁷⁵ avec par exemple la création d'une première filière professionnelle franco-allemande dans le domaine des métiers de l'automobile. Depuis, il existe huit filières plurilingues de ce type dans les métiers de la restauration, de l'hôtellerie, du bâtiment, de l'automobile et du tourisme⁷⁶. Ont également été mis en place une formation transfrontalière assurée en Sarre et en Lorraine et un centre de mise en relation pour les stages transfrontaliers (*Verbundausbildung Untere Saar*).

La deuxième Feuille de route (2017-2019), entérinant la poursuite des objectifs, voit le renforcement de l'étroite coopération avec de nombreux partenaires économiques, scientifiques et culturels. Le logo « Partner der Frankreichstrategie/Partenaire de la "Stratégie France" » spécialement créé pour marquer ces liens figure désormais sur le programme des manifestations conjointes et sur les supports de communication⁷⁷.

La Feuille de route III actuellement en vigueur (2020-2022) perpétue la promotion du plurilinguisme et met en avant l'objectif de devenir « la région allemande du plurilinguisme⁷⁸ ». Le train de mesures visant à mettre en œuvre la « Stratégie France » a pour nouveauté de mettre l'accent sur

75. Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, Communiqué de presse n° 126/2016, 18 octobre 2016.

76. Landtag de Sarre, doc. n° 16/1737 du 16 juin 2021, Réponse à la question du député Oskar Lafontaine (Die Linke).

77. Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, présentation au Conseil des ministres, 25 mai 2016.

78. Ministre des Finances et des Affaires européennes de la Sarre P. Strobel, Communiqué de presse du 28 janvier 2020.

« la dimension économique et une meilleure prise en compte des mutations structurelles⁷⁹ ».

En optant résolument pour le plurilinguisme dans l'esprit des stratégies européennes de Lisbonne et de Barcelone, la Sarre, mais aussi la France voisine, s'unissent en une « région européenne de référence, caractérisée par des stratégies de développement complémentaires fondées sur le voisinage frontalier, telles que la "Stratégie Allemagne" des départements de Meurthe-et-Moselle et de Moselle⁸⁰ » et la stratégie transfrontalière de la Région Grand Est.

Le fruit de ces efforts a récemment été rendu public à la faveur d'une demande formulée au *Landtag* par le groupe parlementaire Die Linke⁸¹. Ont été énumérés les résultats suivants :

- Dans le système préscolaire, environ 240 crèches, soit près de la moitié des crèches sarroises, mettent déjà en œuvre une approche bilingue ;
- Le français est obligatoire dans toutes les écoles primaires sarroises à partir de 8 ans (équivalent du CE2). Dans 44 des 161 écoles primaires, l'enseignement du français est obligatoire dès le CP.

Cet apprentissage linguistique à l'école se voit systématiquement complété par la délivrance de certificats de langue et l'évaluation des compétences linguistiques :

- En 2018-2019, 1 590 écoliers sarrois ont passé un examen de certification organisé par l'État français, le DELF Prim A1.1. La Sarre compte ainsi plus de 87 % des candidats allemands au DELF Prim A1.1.
- Entre le lancement de la « Stratégie France » et l'année 2021, le nombre d'élèves sarrois apprenant le français a progressé de 24,8 %⁸².

Le renforcement de la présence du français au sein des institutions sarroises joue également un rôle important. En 2019, la Sarre autorise l'emploi du français dans les plaidoiries orales auprès du tribunal de commerce. Unique en Allemagne, cette mesure suscite un grand intérêt dans les pays francophones, car elle permet aux entreprises et aux investisseurs dont la langue d'activité est le français de s'affranchir des contraintes linguistiques et culturelles⁸³ ».

Les avancées sont aussi notables dans le domaine de la santé.

La convention sanitaire transfrontalière MOSAR offre aux habitants une continuité des soins de santé et une prise en charge médicale d'urgence

79. *Ibid.*

80. Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, Présentation au Conseil des ministres, 25 mai 2016.

81. Landtag de Sarre, doc. n° 16/1737 du 16 juin 2021.

82. *Ibid.*, p. 13.

83. Landtag de Sarre, doc. n° 16/1737 du 16 juin 2021, p. 10 et suivantes.

dans les meilleurs délais dans des hôpitaux situés de part et d'autre de la frontière. L'accord est salué par Monika Bachmann, ministre des Affaires sociales, de la Santé, des Femmes et de la Famille : « Cette convention au bénéfice des habitants de la région frontalière représente un nouveau jalon dans le cadre de la "Stratégie France" de la Sarre⁸⁴ ».

Cette convention permet surtout aux médecins et aux responsables des hôpitaux de Moselle et de Sarre de faire connaissance, d'échanger des informations techniques et de travailler ensemble. Lorsque la pandémie de Covid-19 se déclare au printemps 2020, plaçant les hôpitaux de la Région Grand Est sous forte pression, ce capital de confiance et de collaboration permet à la Sarre d'accueillir rapidement une trentaine de patients gravement malades. Cette coopération ne tarde pas à s'élargir, avec la conclusion d'un pacte d'assistance mutuelle entre le Grand Est, la Sarre, le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie-Palatinat le 27 novembre 2020⁸⁵.

Cette démarche concertée s'observe aussi dans le domaine de l'intelligence artificielle. L'INRIA et son partenaire allemand le DFKI⁸⁶ signent en janvier 2020 à Sarrebruck un protocole d'accord visant à mettre en commun leurs équipements et compétences en vue de plusieurs projets clés portant sur la santé, la robotique, la cybersécurité et l'industrie. En octobre 2020, quatre projets sont sélectionnés sur la base d'une évaluation conjointe INRIA-DFKI.

Dans le cadre de la « Stratégie France », la Sarre assure pour la deuxième fois, en novembre 2019, une formation continue dans le domaine de l'intelligence artificielle destinée à une trentaine de hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur français. L'organisateur, le Centre des hautes études du ministère de l'Intérieur (CHEMI), entend développer une coopération dans le domaine de la cybersécurité, axée principalement sur la sécurité extérieure et intérieure et la protection civile.

Sous l'enseigne de la « numérisation de la justice », les acteurs majeurs du monde judiciaire sarrois – présidents des tribunaux, juges et procureurs, aux côtés du ministre de la Justice Peter Strobel et du secrétaire d'État Roland Theis – engagent un dialogue nourri avec le Conseil d'État, le Conseil constitutionnel et la Cour de cassation.

De façon générale, le gouvernement sarrois et les responsables politiques français entretiennent des relations de haute confiance. En témoignage par exemple le choix de Jean Rottner et Josiane Chevalier,

84. Ministère des Affaires sociales, de la Santé, des Femmes et de la Famille, communiqué de presse du 12 juin 2019.

85. Beistandspakt/Pacte d'assistance mutuelle, disponible sur : www.grandest.fr [consulté le 18 février 2022].

86. Deutsches Forschungszentrum für Künstliche Intelligenz (DFKI). Pour de plus amples informations sur les quatre premiers projets retenus par l'INRIA et le DFKI, cf. le site www.inria.fr [consulté le 18 février 2022].

respectivement président et préfète de la Région Grand Est, de confier au secrétaire d'État sarrois Roland Theis la présidence du groupe de travail consacré aux transports transfrontaliers dans le cadre du plan de relance « Business Act » 2020 de la Région. Cette marque de confiance illustre le climat de forte proximité dans lequel les autorités de la Sarre et du territoire Grand Est-Moselle collaborent au quotidien. Des liens tout aussi solides et privilégiés sont établis avec l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne à Paris et son équipe. La proposition faite à la Sarre d'être l'invitée d'honneur de l'ambassadeur d'Allemagne, Hans-Dieter Lucas, à l'occasion de la Journée de l'Unité allemande en 2021, reflète l'intensité de la coopération.

Le secrétaire d'État sarrois Roland Theis est par ailleurs membre bénévole du comité d'accréditation du Centre de médiation de la Chambre de commerce franco-allemande à Paris depuis novembre 2021.

Autre exemple d'initiative : depuis septembre 2021, les responsables des organismes de développement économique sarrois accueillent une fois par mois, au bureau de la Sarre à Paris, les entrepreneurs et investisseurs désireux de se développer sur le marché allemand et en particulier en Sarre.

Une tâche loin d'être achevée

Si le *Land* a accompli des progrès notables lors de la mise en œuvre de la « Stratégie France », la tâche reste loin d'être achevée.

La mise en œuvre s'est d'abord concentrée sur l'éducation. La décision de cibler en priorité les enfants nés en 2013, en faisant peser les efforts sur l'éducation de la petite enfance, ne se fonde pas uniquement sur des arguments pédagogiques liés aux langues étrangères. Elle entend également garantir les chances de réussite future de ces enfants, en leur assurant un avenir dans une Europe et un monde plurilingues. Cette approche mérite sans conteste d'être poursuivie.

En effet, le plurilinguisme est un atout dont chaque génération d'enfants doit bénéficier grâce à un investissement renouvelé. Or toutes les crèches sarroises ne disposent pas encore, dans leurs équipes, de personnel pratiquant le français comme sa langue maternelle. Il est manifeste qu'à mesure que l'on s'éloigne de la frontière, le plurilinguisme dans l'éducation de la petite enfance devient moins prégnant.

Seul un quart des établissements primaires sarrois enseignent le français dès le CP. Or une pratique continue de la langue du voisin, de la crèche à l'école primaire en passant par le jardin d'enfants, serait souhaitable.

Il convient également de convaincre de plus belle parents et enfants de l'importance que revêtent tant la poursuite de l'apprentissage du français au-delà de l'école primaire que l'acquisition d'autres langues étrangères, notamment l'anglais. L'anglais ne saurait à lui seul constituer un bagage suffisant : il figure certes, dans un contexte de mondialisation, parmi les compétences requises pour assurer son avenir professionnel, mais c'est le français qui fait la différence. La combinaison des deux langues contribue à la réussite personnelle et professionnelle en préparant au marché du travail européen et transfrontalier. Elle représente également le gisement du succès économique de l'ensemble d'une région et d'un *Land*, comme l'illustrent les premières retombées en termes d'implantations d'entreprises.

Directement attribuable à la « Stratégie France », la récente implantation de l'entreprise Nobilia dans la zone industrielle de Lisdorfer Berg à Sarrelouis est un succès de taille. Le marché français constitue la

première destination des exportations de cette société, qui devrait générer à terme un millier d'emplois, dont 400 ont déjà été créés⁸⁷.

Séduit par l'orientation française de la Sarre, le groupe Fricke basé en Basse-Saxe a ouvert un site logistique dans le nord de la Sarre, et prévoit d'y créer jusqu'à 200 emplois⁸⁸.

Ce n'est donc pas un hasard si l'Université franco-allemande s'est donnée pour devise « Französisch zahlt sich aus – Choisir l'allemand, ça paye⁸⁹ ».

L'enseignement et la formation continue professionnels transfrontaliers font d'ores et déjà l'objet d'investissements considérables en vue de favoriser l'accès à l'emploi. Le nombre de filières professionnelles franco-allemandes dans les établissements d'enseignement professionnel sarrois ne cesse de croître. De même, la formation des stagiaires en droit propose désormais un cursus développé en collaboration avec le barreau de Paris.

Mais il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la mobilité transfrontalière et pour faire en sorte que les stratégies complémentaires en faveur du plurilinguisme déployées de part et d'autre de la frontière engendrent des atouts pour l'ensemble des acteurs qui s'y investissent.

Une meilleure visibilité du plurilinguisme au quotidien favoriserait cette évolution. Par exemple, il manque encore une signalétique généralisée en français et en anglais dans tout le *Land*.

Il reste donc encore du chemin à parcourir dans cette œuvre de « longue haleine⁹⁰ ».

87. Chambre de commerce et d'industrie (IHK) de la Sarre, 27 octobre 2021.

88. Communiqué de la Wirtschaftsförderungsgesellschaft St. Wendeler Land du 30 octobre 2021.

89. Cf. Université franco-allemande/Deutsch-Französische Hochschule, disponible sur : www.dfh-ufa.org [consulté le 4 novembre 2021].

90. R. Theis, secrétaire d'État à la Justice et plénipotentiaire aux affaires européennes de la Sarre, lors du colloque « Die Frankreich Strategie des Saarlandes – Ziele und aktueller Stand » [« "Stratégie France" de la Sarre : objectifs et bilan à date »] organisé par la Fondation Konrad-Adenauer le 15 novembre 2018 à Sarrebruck.

Visibilité de la Sarre en France et sur la scène internationale

Au cours des sept années de mise en œuvre continue de la « Stratégie France », la visibilité de la Sarre en France a connu un essor considérable.

La Sarre est de plus en plus appréciée pour avoir su orienter de façon privilégiée sa politique et ses compétences vers l'extérieur et tout particulièrement vers la France. La connaissance de la langue et de la culture française qu'elle a développée est reconnue au niveau national et international. Elle a su attirer l'attention des gouvernements nationaux et celle des *Länder*, des régions et des instances européennes sur le rayonnement particulier qu'elle avait acquis en la matière⁹¹.

Saluant la voie ouverte par la « Stratégie France » vers un plurilinguisme européen en action, la Commission européenne y fait référence en 2017, dans le cadre d'une communication intitulée « Stimuler la croissance et la cohésion dans les régions frontalières de l'Union européenne », comme à une « bonne pratique » de promotion du plurilinguisme dans les régions frontalières⁹².

Dans ce contexte, la Commission européenne, informée du projet de rédaction d'un rapport sur l'apprentissage des langues étrangères dans le système scolaire français (*Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères*⁹³), incite le ministère français de l'Éducation nationale à prendre contact avec la Sarre. À l'issue d'un déplacement en Sarre en juillet 2018, les rédacteurs du rapport, l'inspectrice générale du ministère de l'Éducation nationale Chantal Manes-Bonnisseau⁹⁴ et le journaliste Alex Taylor, citent la Sarre et sa « Stratégie France » comme des références et des modèles⁹⁵.

91. Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, Die Frankreichstrategie des Saarlandes. Von der Vision zu einer Mehrsprachigkeitsstrategie (2015-2019) [La Stratégie France de la Sarre. Le plurilinguisme, de la vision à la stratégie (2015-2019)].

92. Commission européenne, Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen, « Stimuler la croissance et la cohésion dans les régions frontalières de l'Union européenne », COM (2017) 534 final, disponible sur : <https://ec.europa.eu> [consultée le 22 mars 2022].

93. C. Manes-Bonnisseau, A. Taylor, Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, 2018, disponible sur : www.education.gouv.fr [consulté le 5 novembre 2021].

94. *Ibid.*

95. *Ibid.*, p. 54.

La Sarre devient membre d'honneur de l'Assemblée des départements de France en janvier 2020⁹⁶, et le magazine français *Acteurs publics* lui décerne le prix « Coup de Cœur du Jury⁹⁷ ». En outre, la deuxième rencontre des *Länder* et des régions après celle de 2003 (Poitiers), tenue le 9 septembre 2020, est organisée en coopération avec Régions de France dans le cadre de la présidence sarroise de la Conférence des ministres des affaires européennes des *Länder*. Cette coopération est appelée à se poursuivre.

Une nouvelle rencontre est prévue en mai 2022, en France cette fois. Les *Länder* s'appuient sur les relations de confiance que la Sarre a établies avec l'organe représentatif des régions françaises.

96. Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, Communiqué de presse du 24 janvier 2020.

97. Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, Communiqué de presse n° 05/2021, 3 février 2021.

Perspectives : la « Stratégie France », porte d'entrée vers le monde francophone

La « Stratégie France » offre une porte d'entrée vers l'ensemble du monde francophone, tout en constituant un atout potentiel pour la francophonie.

C'est ainsi, par exemple, qu'est organisée le 24 septembre 2018 dans les locaux de la représentation sarroise à Berlin une rencontre en amont du Sommet de la francophonie entre le gouvernement du *Land* de Sarre et les ambassades d'Arménie et de France.

Une délégation conduite par la ministre-présidente Annegret Kramp-Karrenbauer s'étant rendue en Tunisie en octobre 2015, s'ensuit, trois ans plus tard, l'accueil en Sarre d'une délégation de représentants de l'économie tunisienne comprenant des dirigeants de l'industrie automobile.

Dans ce contexte, une démarche de rapprochement avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en vue d'obtenir pour la Sarre le statut d'observatrice apparaît porteuse de nouvelles perspectives. Le 6 novembre 2018, le Conseil des ministres de la Sarre⁹⁸ se prononce en faveur d'un examen de l'opportunité de ce rapprochement avec l'OIF et demande au ministre des Finances et des Affaires européennes de prendre contact avec celle-ci. En mars 2021, la candidature de la Sarre fait l'objet d'une communication officielle au siège de l'OIF. Les autorités françaises ont déjà apporté leur soutien, tout comme le Luxembourg et la Wallonie.

Si les nouveaux statuts de l'OIF (prévus pour 2022) le permettent, la Sarre se propose de déposer sa candidature en tant que membre observateur.

98. Décision du Conseil des ministres de la Sarre, 6 novembre 2018.

La « Stratégie France » de la Sarre, un incubateur

En somme, la « Stratégie France » de la Sarre aura fait office d'incubateur.

Incubateur, tout d'abord, comme stratégie de plurilinguisme inspirant l'ensemble de la région frontalière franco-allemande. En témoignent le développement ultérieur des « Stratégies Allemagne » des départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle et de l'ancienne région Lorraine, mais aussi la stratégie de partenariat initiée par le *Land* de Bade-Wurtemberg, dite *Frankreich-Konzeption*⁹⁹.

Incubateur, ensuite, pour d'autres régions frontalières européennes¹⁰⁰, ainsi que pour les relations franco-allemandes. Sans surprise, le traité d'Aix-la-Chapelle fait explicitement mention de l'objectif de bilinguisme dans la région frontalière franco-allemande¹⁰¹.

Mais c'est en définitive pour la Sarre elle-même que la « Stratégie France » joue au premier chef un rôle d'incubateur. Les premières retombées en termes d'implantations d'entreprises et de distinctions au niveau européen et national attestent du succès de la Stratégie dans le contexte de la concurrence entre les régions. Ainsi le ministre des Finances et des Affaires européennes Peter Strobel peut-il déclarer à propos de la décision du Conseil des ministres portant lancement de la Feuille de route III (2020-2022), troisième programme de mise en œuvre : « La mise en œuvre de la "Stratégie France" est devenue pour la Sarre un avantage concurrentiel de poids. Nous avons tout lieu d'être fiers de nos succès de ces dernières années. Mais voyons-y aussi une incitation à poursuivre résolument sur cette voie.¹⁰² »

La Sarre ne saurait donc être cantonnée au rôle de théâtre de l'histoire passée des relations franco-allemandes. Elle est aussi et surtout le théâtre

99. Communiqué de presse du ministère d'État du Bade-Wurtemberg, *Partnerschafts-Konzeption Baden-Württemberg & Frankreich [Stratégie de partenariat entre le Bade-Wurtemberg et la France]*, 22 janvier 2021, disponible sur : <https://stm.baden-wuerttemberg.de> [consulté le 3 novembre 2021].

100. Commission européenne, Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen, « Stimuler la croissance et la cohésion dans les régions frontalières de l'Union européenne », COM (2017) 534 final, disponible sur : <https://ec.europa.eu> [consultée le 22 mars 2022].

101. Traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération et l'intégration franco-allemandes, disponible sur : www.diplomatie.gouv.fr [consulté le 22 mars 2022].

102. Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, Communiqué de presse du 28 janvier 2020.

de l'histoire contemporaine et future du couple franco-allemand¹⁰³. Telle est l'ambition que le *Land* nourrit à travers sa « Stratégie France ». Car l'identité sarroise et son patrimoine constitutif résident dans un « lien de parenté avec la France¹⁰⁴ » unique en son genre. Fruit de l'histoire, celui-ci trouve en outre son expression et son approfondissement dans un dialogue et un engagement collectif qui associent pleinement responsables politiques et citoyens¹⁰⁵. « L'histoire et la géographie permettent de faire du voisinage franco-allemand un exemple, une référence et un atout pour toute l'Europe¹⁰⁶ ».

En s'engageant résolument en faveur du plurilinguisme, tel que le préconisent les orientations de Lisbonne, la Sarre se positionne en région européenne de référence, enrichie par les modèles et stratégies de développement complémentaires adoptés dans les territoires voisins tels que la Moselle et autres composantes de la région Grand Est. Pourrait ainsi se constituer, à terme, « une région européenne compétitive, pivot et moteur européen, s'étendant de Bâle [via la région du Rhin supérieur, le Grand-Est, la Sarre, le Luxembourg] jusqu'à la Belgique, dont la prospérité économique, fondée sur le plurilinguisme, offrir[ait] un modèle à d'autres régions européennes¹⁰⁷ ».

103. A. Kramp-Karrenbauer, discours prononcé au cours d'une politique Flussschiffahrt (croisière politique sur la Sarre) organisée par la Fondation Konrad-Adenauer le 16 septembre 2012

104. T. Hans, discours prononcé à l'occasion de la Journée de l'unité allemande le 06 octobre 2021 à Paris.

105. *Ibid.*

106. République Française et Auswärtiges Amt, « Déclaration de Sarrebruck sur la coopération franco-allemande dans les régions frontalières », 15 juillet 2013, Sarrebruck, p. 1.

107. Ministère des Finances et des Affaires européennes de la Sarre, présentation au Conseil des ministres, 25 mai 2016.

Les dernières publications du Cerfa

- P. Maurice, [Un « changement d'époque » ? Vers une réorientation de la politique étrangère allemande après l'invasion russe en Ukraine](#), *Briefings de l'Ifri*, 7 mars 2022
- E. A. Martin, [Le choc de la réalité : La coalition feu tricolore dans la crise russo-ukrainienne](#), *Notes du Cerfa*, n° 167, février 2022
- C. Defrance, Tanja Herrmann, [Société civile franco-allemande : enjeu et acteur des relations bilatérales. Bilan et perspectives après la signature du traité d'Aix-la-Chapelle](#), *Visions franco-allemandes*, n° 32, décembre 2021
- E. A. Martin, M. Krpata, [Le dilemme des puissances moyennes : Comment AUKUS a remodelé le potentiel d'une coopération E3 dans l'Indo-Pacifique](#), *Notes du Cerfa*, n° 166, octobre 2021
- P. Maurice, [Une Allemagne en mutation : Le système des partis à l'épreuve des élections fédérales de 2021](#), *Briefings de l'Ifri*, Ifri, octobre 2021
- A. Schlegel, A. Ziai, [La politique africaine de l'Allemagne : vers la reconduction d'un modèle de coopération asymétrique ?](#), *Etudes de l'Ifri*, septembre 2021
- M. Öhm, [La coopération allemande pour le développement : vers une évolution géopolitique ? Histoire récente, tendances actuelles et perspectives d'avenir](#), *Notes du Cerfa*, n° 165, juillet 2021
- E. Dubslaff, [Le SPD entre réorientations programmatiques et permanence politique ?](#), *Notes du Cerfa*, n° 164, juillet 2021



27 rue de la Procession 75740 Paris cedex 15 – France

Ifri.org